

## **PRESENTATION DE L'ETAT DES LIEUX DE LA MIGRATION AU NUMERIQUE AU BURUNDI**

---

La délégation burundaise au 6<sup>ème</sup> Sommet de l'ACRAN se joint aux autres délégations pour féliciter le président sortant pour le travail accompli pendant l'exercice de son mandat et remercie le gouvernement Tanzanien et sa population pour l'accueil chaleureux qui nous été réservé.

Le Burundi a déjà entrepris le processus de sensibilisation et cette dernière a commencé d'abord par la sensibilisation des Décideurs. A cet effet, une retraite gouvernementale de tous les ministres, les sénateurs les parlementaires et tous les hauts cadres du pays a été organisée en Avril 2011.

A cette occasion nous avons eu le privilège d'être avec le SG de l'UIT Dr. Hamadoun Touré qui était en visite au Burundi.

Nous ne nous sommes pas limités aux seuls décideurs, étant donné que nous sommes convaincus que le processus de migration est l'œuvre de tout le monde y compris le public. Nous avons ainsi organisé des séminaires et ateliers à l'intention du public sur les avantages du numérique et l'importance de la migration de l'analogique au numérique.

Pour toucher plus de monde, nous avons animé des émissions radiotélévisées sur les échéances de cette migration et les défis à lever.

Aucun pays ne peut se soustraire de cette mutation dans le domaine de l'audiovisuel.

Le premier résultat de cette sensibilisation a été la création d'un comité par le Ministre des ayant les communications dans ses attributions et ce comité est chargé de mettre en place les mécanismes de migration.

Dans cette perspective,

1. Deux études ont été menées, l'une se rapportant sur la stratégie nationale de mise en place du réseau numérique en tenant compte de la date de switchoff de l'analogique, le rôle du Gouvernement dans le processus d'acquisition des équipements numériques de radiodiffusion à savoir les émetteurs de la radiotélévision nationale ainsi que les récepteurs pour la population

L'autre étude concerne la mise en place d'un cadre légal et réglementaire incluant la radiodiffusion numérique.

2. Actuellement, le Burundi compte deux opérateurs de Télévision Numérique Terrestre.
3. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012, il est prévu la couverture des grandes villes du Burundi, le reste est à couvrir avant décembre 2012
4. En nous référant au plan de GE 06, le DVB- T2 comme standard et le MPG- 4 pour la compression ont été adoptés au Burundi.
5. Le processus de coordination avec les pays voisins a déjà commencé pour qu'ensemble les pays de la Communauté Est Africaine, on puisse terminer et réussir la migration à la date que l'on s'est fixé c'est-à-dire en décembre 2012.

La campagne de sensibilisation continue et un calendrier pour 2012 a été établi pour descendre jusque dans les points les plus reculés du Burundi.

Voilà Mr le Président l'état des lieux dans mon pays sur le processus de migration de l'analogique vers le numérique et nous sommes convaincus que le Burundi répondra aux échéances tant régionales qu'internationales.

**JE VOUS REMERCIE**